

R. Per. 18. Apr. 164,

N. 299. 309.

Monsieur /

Je n'avois pas sçeu ce qz vous me mandez du sejour du
Roy icy iusqu'à lundy, aussi n'en peus Je point profiter
pour nostre affaire a cause de mon vilain rheume
qui continue a me tourmenter; mais si le Roy ne re-
vient de Versailles, la ou il va donc lundy dans peu de
iours, il ne faudra qu'y aller pour parler de nre affaire
en fin Je feray tout ce qz vous voudrez, & seray toute
ma vie

Le vendred:

Monsieur

De tres humble
seruiteur

Glottes

100-100-100

A Monsieur
Monsieur de Quylcken

